

Le Lierre grimpant : Un sylviculteur à part entière

Fiche pratique du CNPF Hauts-de-France Normandie – septembre 2025

« Le lierre meurt où il s'attache... »

Le Lierre grimpant est un héritage du passé tropical de l'Europe. Cette liane arborescente à l'écologie particulière bénéficie d'une longue co-évolution avec les forêts tempérées du continent. La mauvaise réputation dont il fait parfois les frais chez les forestiers (et autres usagers des bois) nécessite de réaffirmer ses avantages écologiques et sylvicoles pour lui éviter une coupe abusive et lui permettre de remplir son rôle de sylviculteur à part entière.

Ecologie du Lierre grimpant

Le Lierre grimpant (*Hedera helix* L.) est une plante à fleurs de la famille des Araliacées (57 genres, 1400 espèces). Il est l'un des **deux seuls représentants indigènes de cette famille en Europe**. Son nom scientifique provient des termes latins *haedere*, « s'attacher » et *helix*, « spirale ».

Le lierre est une **liane sempervirente** (à feuilles persistantes) pouvant atteindre 30 mètres de haut. Les individus sont hermaphrodites et fleurissent de septembre à octobre, avant de fructifier en fin d'hiver. C'est une **espèce de demi-ombre ou d'ombre, qui ne fleurit et ne fructifie qu'en pleine lumière**. Elle est particulièrement présente sur les sols assez frais, au pH neutre (ou légèrement acide/basique), et dans des conditions de températures modérées (espèce dite mésophile).

La **première phase de développement du lierre est horizontale** : les jeunes plantules rampent et se développent sur le sol en s'orientant vers les zones d'ombre procurées par les arbres (3 à 5 % de lumière max., on parle de « skototropisme »). C'est un stade juvénile **végétatif**, sans floraison ni fructification, pouvant durer jusqu'à plusieurs dizaines d'années. La **deuxième phase de développement est verticale** : le lierre rencontre un support adapté (arbre à écorce rugueuse) qui lui donne accès à davantage de lumière. C'est un stade adulte **héliophile**, indispensable à la floraison et la reproduction du lierre.

Le lierre est une **originalité dans l'écosystème forestier** : il fleurit en automne et fructifie en hiver, quand aucune autre fleur ou baie n'est disponible.



Représentation schématique du Lierre grimpant (*Hedera helix*) et de ses critères de reconnaissance. Source : Flore forestière française tome 1 : Plaines et collines (CNPF-IDF, 2018)



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain



Le Lierre grimpant, un organisme-clé de l'écosystème forestier

Un allié qui prend soin des arbres

Le Lierre grimpant dispose de **son propre système racinaire et ne parasite pas les arbres** : les racines adventives (ou crampons) fixées sur l'arbre **ne pénètrent jamais sous l'écorce**.

Ses feuilles persistantes finissent par tomber après 3-4 ans, en début de printemps. Elles **sont riches en eau et en minéraux et contribuent à l'enrichissement de l'humus et au bon fonctionnement du recyclage de la matière organique dans le sol**. En forêt alluviale, il est ainsi estimé un volume de 0,8 t / ha de feuilles qui se décomposeront à contretemps de la litière automnale, assurant un apport de minéraux continu aux arbres.

Les lianes feuillues du lierre **évitent les coups de soleil sur les troncs exposés et diminuent la propension des arbres à former des gourmands**. Plusieurs études ont mis en évidence qu'il n'y avait aucune différence de croissance entre les arbres sans lierre et ceux qui en portent. Dans les houppiers, **la concurrence éventuelle pour l'accès à la lumière est à mettre en relation avec l'état du peuplement : le lierre n'est pas la cause du dépérissement mais sa conséquence !** Un arbre malade ou dépérissant présentera un houppier clairsemé favorable à l'entrée de lumière et donc au lierre. **Plutôt que de le voir comme le responsable d'un dépérissement, il faut le voir comme la sentinelle d'une éventuelle dégradation sanitaire des arbres**.

Le lierre est donc un organisme mutualiste bénéfique pour la croissance des peuplements forestiers.

Un organisme qui nourrit et protège les auxiliaires forestiers

La **floraison du lierre**, tout d'abord, **est une ressource alimentaire indispensable à de nombreux insectes en automne**, lorsque les autres fleurs ont disparu. Les pollinisateurs comme les abeilles et les papillons trouvent ainsi sucres (nectar), minéraux, vitamines, lipides et protéines (pollen) à l'approche de l'hiver.

Ensuite, **les fruits du lierre sont riches en lipides** (30 % dans la pulpe) et attirent plusieurs espèces d'oiseaux, dont les besoins énergétiques à l'approche ou en cours de migration sont colossaux. Certains mammifères les consomment également en cas de disette (Martre des pins, Renard roux). Ces espèces participent de cette manière à la dissémination des graines, qui sont rejetées dans les déjections, et à l'arrivée du lierre

sur de nouveaux sites.

Enfin, le **feuillage persistant et résistant au gel** (jusqu'à -24°C) **procure un abri d'hivernation apprécié des insectes et un support de nidification printanier pour certains oiseaux**. Le lierre associé à un chêne, par exemple, hébergerait ainsi plus de 700 organismes vivants différents.

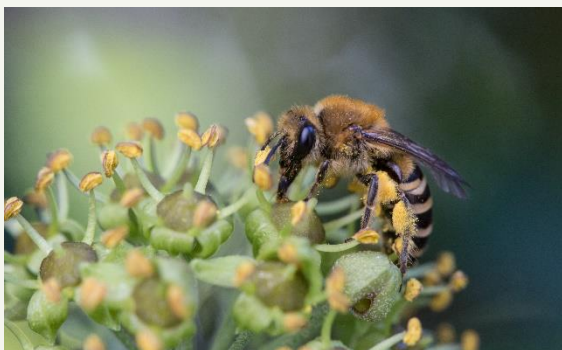
Le Lierre grimpant constitue par conséquent un véritable support de vie qu'il convient de préserver.



Nid de Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) entre deux lianes de lierre. Tess De Backer © CNPF



Grive litorne (*Turdus pilaris*) consommant des baies de lierre en hiver. © Allan Hopkins – Flickr



Abeille du lierre (*Colletes hederae*) butinant les fleurs
Grégory Sajdak © CNPF

Bonnes pratiques pour favoriser et respecter le lierre

Ne pas délierrer, hors exceptions

Le délierrage consiste à sectionner la ou les lianes de lierre présentes sur les arbres pour les faire mourir et les éliminer de l'écorce. **Cette pratique est bien souvent néfaste pour l'écosystème associé au lierre mais aussi pour le peuplement qui bénéficiait des avantages de la liane** (humus, protection contre le soleil et le gel, etc.). **Cette opération, mal réalisée, peut de plus provoquer des blessures sur les arbres et déprécier la qualité du bois.** Il est donc inutile d'investir du temps et de l'argent dans le délierrage, hormis cas particuliers suivants :

- Lorsque l'abattage des arbres est proche et que son abondance peut potentiellement contraindre le bûcheronnage ou l'exploitation (éventuellement le cubage) ;
- Lorsque des arbres fortement enlierrés sont situés à proximité des chemins et/ou soumis au vent (sécurité des usagers). Les risques de chablis augmentent en raison du poids du lierre, d'autant plus si ces arbres (souvent dépérissants) se situent sur sols engorgés.

Dans ces cas uniquement, et de manière raisonnée, le délierrage peut être effectué **moyennant un soin particulier à apporter à la coupe pour ne pas blesser les arbres dessous :**

- **Ne pas arracher le lierre** au risque de provoquer des lésions dans l'écorce et favoriser l'apparition de pathogènes ;
- Sectionner proprement la base et **laisser le feuillage sécher** plusieurs semaines avant de le retirer.

Il est aussi possible de réaliser des délierrages partiels pour diminuer l'impact négatif de l'opération, soit par des coupes de contrôle (en sectionnant seulement les lianes potentiellement concurrentielles du houppier) soit par des annélations (écorçage total à hauteur d'homme ; la partie supérieure se dessèche progressivement tandis que la base reste vivante et préserve la biodiversité associée).

Il suffit **d'observer les arbres porteurs de lierre pour se rendre compte que leur croissance n'est pas impactée par leur présence.** Nombre de sujets atteignent un âge très avancé avec du lierre sur leur écorce, preuve qu'il ne s'agit pas de parasitisme. En hiver, la relation entre le lierre et l'arbre se dévoile plus facilement : les houppiers sans feuilles ne sont généralement pas occupés par le lierre, ce dernier se cantonnant aux grosses charpentières. **Le houppier des arbres en bonne santé est en effet plus compétitif que le lierre vis-à-vis de la lumière et les lianes ne percent pas le feuillage.** Lorsqu'il y arrive, cela correspond à un **potentiel signal de dépérissement des arbres, qu'il convient de surveiller.**

Dans le cadre de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) développé par le CNPF et l'INRAE, le lierre est identifié comme un **épiphyte** (i.e. plante poussant sur une autre sans lui nuire), et **constitue l'un des microhabitats favorables à la biodiversité en forêt.** En réalisant un relevé IBP sur une parcelle, il peut être **intéressant d'identifier par un marquage à la peinture les arbres qui présentent du lierre pour préserver ces habitats particuliers et favoriser la faune qui y est liée** (pollinisateurs notamment).



Lierre cantonné au tronc sur un arbre sain
Tess De Backer © CNPF

Le saviez-vous ?

La mauvaise réputation du lierre trouve son origine dans l'Antiquité. Plusieurs auteurs grecs affirmaient que le lierre tuait les arbres qu'il escaladait, et dégradait les tombes des cités. La toxicité de ses fruits pour l'Homme a probablement contribué à cette fausse image de « parasite des forêts ».



Clé de gestion du lierre en forêt

Etape 1 : repérer les arbres à lierre

Etape 2 : évaluer l'état sanitaire de l'arbre



1 - Arbre en bonne santé

Présence du lierre dans la partie inférieure de l'arbre (base des charpentières et tronc)



2 - Arbre dépérissant

ET/OU recouvrement du lierre > 40 % avec présence dans la partie supérieure du houppier



Tess De Backer © CNPF

Etape 3 : prendre la décision de gestion

Pour l'entretien : aucune intervention nécessaire. Marquage à la peinture des arbres à haut potentiel de biodiversité.

Pour l'abattage : délierrage éventuel 3 mois minimum avant l'exploitation des bois.

Temps pour les opérateurs : négligeable.

Coût : très faible voire nul.

Pour l'entretien : Si risque de chute sur chemins fréquentés, coupe à 1 m de hauteur. Cibler uniquement les gros brins > 10 cm.

Pour l'abattage : délierrage soigné 3 mois minimum avant l'exploitation des bois.

Temps pour les opérateurs : x2 ou x3 pour préparer et abattre chaque tige si toute la parcelle est concernée (par rapport à une parcelle sans lierre).

Coût : < à 100 € HT / ha.

Bibliographie :

- Flore forestière française tome 1 : Plaines et collines. 2018. Dumé G., Gauberville C., Mansion D., Rameau J.-C. CNPF-IDF
- Un exemple d'interaction non compétitive entre espèces ligneuses: le cas du lierre arborescent (*Hedera helix* L.) dans la forêt alluviale. 1988. Tremolières M., Carbiener R.; Exinger A.; Turlot J.-C. Acta Oecologica Vol. 9, n°2, pp. 187-209
- Quantitative study and modelling of the litter decomposition in a European alluvial forest. Is there an influence of overstorey tree species on the decomposition of ivy litter (*Hedera helix* L.)? 1998. Badre B., Nobelis P., Trémolières M. Acta Oecologica Vol. 19, n°6, Nov.-Déc. 1998. pp. 491-500
- Host preference and growth patterns of ivy (*Hedera helix* L.) in a temperate alluvial forest. 2013. Daniele Castagneri, Matteo Garbarino, Paola Nola. Plant Ecology Vol. 14, n°1 (Janvier 2013), pp. 1-9
- L'arbre au-delà des idées reçues. 2016. Drénou C. CNPF-IDF
- Les alliés du sylviculteur. 2019. CNPF Hauts-de-France Normandie



Fiche pratique réalisée avec le concours des gestionnaires et experts suivants : Thomas Cousin (Sylvarbo), Julien Delobel (COFNOR), Jean-Marc Peneau (CEGEB) et Yves Vuilliot (Gestionnaire Forestier Professionnel)

Hauts-de-France
Normandie

Centre National de
la Propriété Forestière

